

ESPACE BIEN-ETRE : SPA-SAUNA-HAMMAM

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ce sont des règles de bon sens qui permettront aux utilisateurs suivants de prendre autant de plaisir que vous dans un espace propre et agréable : respect des lieux, hygiène et sécurité.

RÈGLES GÉNÉRALES

1- L'Espace Bien-être est ouvert de **9 h à 23 h**.

2- L'accès et l'utilisation de cet espace détente sont strictement réservés au propriétaire et aux locataires du gîte. Toute dérogation à cette règle ne peut se faire que sur accord express du propriétaire.

L'accès est interdit aux enfants de moins de 16 ans, et aux enfants de moins de 18 ans non accompagnés par un adulte.

3- L'Espace Bien-être est basé sur la détente et la relaxation. Nous vous prions de respecter le calme et la discrétion requis.

4- Il est interdit de manger, de boire et de fumer dans l'Espace Bien-être.

5- Une retenue de 500 € sera faite sur le dépôt de garantie en cas de traces de brûlures sur la coque et de 200 € en cas de récupération de déchets lors du nettoyage du Spa.

5- Une retenue de 500 € sera faite sur le dépôt de garantie en cas de traces de brûlures sur la coque et de 200 € en cas de récupération de déchets lors du nettoyage du Spa.

6- Respecter les règles d'utilisation du Sauna, du SPA et du Hammam énoncées ci-après.

7- Le propriétaire du Manoir du Coureau se réserve le droit d'exclure et d'interdire l'entrée dans l'Espace Bien-être à toute personne dont le comportement irait à l'encontre de ces règles.